



### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an Deux Mille Vingt-cinq, le quatre novembre à dix-neuf heures, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de Communauté à Cattenom, les Conseillers communautaires des Communes constituant la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

#### Etaient présents :

Monsieur Michel PAQUET,  
M. Roland BALCERZAK, Mme Rachel ZIROVNIK, MM. Michel HERGAT, Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Guy KREMER, Denis BAUR, David ROBINET,

MM. Eric GONAND (*sorti au point 10*), Denis NOUSSE, Philippe GAILLOT, Mme Maryse GROSSE, MM. Michel SCHMITT, Daniel TERVER, Mme Christine ACKER, M. Hervé GROULT, Mme Mauricette NENNIG, MM. Bernard DORCHY, Hassan FADI, Yves LICHT, Mme Alieth FEUVRIER, MM. Thierry MICHEL, Alain REDINGE, MMES Marie-Josée THILL, Céline CONTRERAS, Nadine GALLINA, MM. Régis HEIL, Hervé PATAT, Mme Marie-Odile KRIEGER, M. Christopher PAQUET, Mme Patricia VEIDIG, MM. Yannick OLIGER, Joseph GHAMO, Olivier KORMANN, MMES Christelle MAZZOLINI, Brigitte DA COSTA, M. Joël IMMER, Mme Valérie CARDET, M. Serge RECH, Mme Christine KOHLER

<u>Absents avec procuration</u> :	Bernard ZENNER	à Bernard DORCHY
	Benoit STEINMETZ	à Michel PAQUET
	Bertrand MATHIEU	à Michel HERGAT
	Emmanuelle DUBOURDIEU	à Régis HEIL
	Déborah LANGMAR	à Denis BAUR
	Joseph BAUER	à Joseph GHAMO
	Karine BERNARD	à Valérie CARDET

Absents excusés : Marie-Pierre LAGARDE, Jerry PARPETTE, Evelyne DEROCHE,

Date de la convocation : 29 octobre 2025

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de membres présents : 41 jusqu'au point 9, 40 au point 10, puis 41 au point 11

Nombre de votants : 48 jusqu'au point 9, 47 au point 10, puis 48 au point 11

Secrétaire de séance : Christopher PAQUET

~~~~~

**10. Objet : Programmation pluri annuelle de réfection des voies de liaison (VL) - période 2025-2036**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2025-DCL/1-018 en date du 10 juillet 2025 portant dernière modification des statuts de la CCCE,

Considérant la dégradation et vétusté constatées des Voies de Liaisons (VL) sur le territoire communautaire, rendant leur réfection indispensable pour assurer la continuité et la qualité des accès entre les communes, leurs annexes, ainsi que vers les équipements publics,

Considérant qu'une voirie d'intérêt communautaire doit revêtir une fonction d'utilité générale, c'est-à-dire qu'elle doit permettre une circulation continue entre les communes du territoire vers leurs annexes ou vers les territoires voisins et/ou conduire vers des équipements d'utilité publique,

Considérant que sont retenues comme voie de liaison :

- a) les liaisons (tronçons non agglomérés) préservant un accès vers les annexes des communes ou vers des territoires voisins, et ne faisant pas double emploi avec une autre liaison ou une route départementale,
- b) les liaisons appartenant à la Communauté de Communes de Cattenom et Environs.

Considérant que la programmation des travaux a été élaborée en tenant compte de :

- l'état de dégradation de la chaussée,
- l'importance du trafic,
- la présence d'une ligne de transport scolaire.

Considérant les débats menés lors de la Conférence des Maires du 22 avril 2025,

Considérant cet exposé,

**Après avis favorables de la Commission Suivi des travaux en date du 18 septembre 2025 et du Bureau Communautaire en date du 21 octobre 2025,**

**Il est demandé au Conseil communautaire :**

- d'approuver la programmation pluriannuelle des travaux de réfection des Voies de Liaisons, ci-annexée, sur la période 2025-2036,
- d'autoriser la mise en œuvre de cette programmation dans le cadre de l'autorisation de programme,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Le Conseil communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.**

Vote : Pour : 47  
Abstention : 0  
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 5 novembre 2025

Le Président,  
Michel PAQUET



## Planning pluriannuel de réfection des Voies de Liaisons

